

ARRÊTÉ DU MAIRE

AR-2020-586

6.1.9 Autres

Objet : Numérotation, impasse du Colombier

Le Maire de la Commune de Saint-Julien de Concelles,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2213-28,

VU le règlement de voirie communale, adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 29 mai 2018.

VU l'arrêté du 8 août 2019 accordant le permis d'aménager à SAS VAL D'ERDRE PROMOTION, PA04416919A3001, relatif à la création d'un lotissement en 13 lots,

VU la délibération du 3 novembre 2020 DM-2020-065 relative à la dénomination de la voirie, impasse du Colombier,

VU l'état des lieux,

CONSIDÉRANT que la numérotation des habitations constitue une mesure générale que le Maire peut prescrire,

CONSIDÉRANT qu'il a lieu d'attribuer un numéro de voirie pour ces logements,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le terrain est numéroté comme suit :

Référence parcellaire de la Propriété bâtie				Adresse actuelle			Nouvelle adresse		
Code INSEE	Nom de la commune	Section	N° de parcelle	N° temporaire	Lieu-dit	Dénomination de la voie	Numéro de voirie	Complément d'adresse	Dénomination de la voie
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1378		LE CHÂTEAU		4		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1379		LE CHÂTEAU		6		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1380		LE CHÂTEAU		8		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1381		LE CHÂTEAU		10		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1382		LE CHÂTEAU		12		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1383		LE CHÂTEAU		14		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1384		LE CHÂTEAU		16		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1385		LE CHÂTEAU		18		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1386		LE CHÂTEAU		20		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1387		LE CHÂTEAU		22		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1388		LE CHÂTEAU		24		IMPASSE DU COLOMBIER
44169	SAINT JULIEN DE CONCELLES	YK	1389		LE CHÂTEAU		23		IMPASSE DU COLOMBIER

Et ce, conformément au plan ci-joint.

Article 2 : L'acquisition et la mise en place des numéros de voirie est à la charge de l'améageur.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera publié et affiché dans la commune, et sera adressé à :

- Direction des Services Fiscaux de Loire-Atlantique, Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre, 2 rue du Général Marguerite, BP 83511, 44025 NANTES CEDEX 1,
- Direction Régionale de l'INSEE, Service des Systèmes d'Informations Géographiques, 105 rue des Français Libres, BP 67401, 44274 NANTES CEDEX 2,
- Service Départemental d'Incendie et de Secours, Direction des Moyens Opérationnels, Service des Systèmes d'Informations Géographiques, 12 rue Arago, BP 4309, 44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX,
- IGN, Institut National de l'Information Géographique et Forestière, 2 rue de la Loire, 44200 NANTES,
- Orange, Service du Patrimoine, 5 rue du Pâtis des Couasnes, CS 69159, 35091 RENNES CEDEX 9,
- La Poste, Centre de l'Adresse, 1 rue François Vidal, CS 30238, 33506 LIBOURNE CEDEX,
- La Poste, Direction du Courrier, 4 place de la Poste, 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES,
- La Communauté de Communes Sèvre et Loire, Service SIG,
- Le Directeur des Services Techniques,
- Le Service de la Voirie,
- La Police Municipale,
- SAS VAL D'ERDRE PROMOTION, 6 rue de Thessalie, BP 4439, 44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Fait en Mairie, à Saint-Julien de Concelles,
 Le vingt-deux novembre deux mille vingt

Le Maire,
 Thierry AGASSE



Département :
LOIRE ATLANTIQUE

Commune :
SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

Section : YK
Feuille : 000 YK 01

Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/11/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Plan de situation – Arrêté AR-2020-586

SAS VAL D'ERDRE PROMOTION
PA 04416919A3001

Impasse du Colombier

Section YK n°1378, YK n°1379, YK n°1380, YK
n°1381, YK n°1382, YK n°1383, YK n°1384, YK
n°1385, YK n°1386, YK n°1387, YK n°1388 et
YK n°1389

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
Pôle de Topographie et de
Gestion Cadastre de NANTES 2, rue du
Général Marguerite 44035
44035 NANTES Cedex 1
tél. 02 51 12 86 36 -fax
ptgc.440.nantes@dgrfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Thierry AGASSE
Le Maire

